ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS DE FRANCE

DOSSIER D'ENGAGEMENT DES FAMILLES
&
REGLEMENT INTERIEUR

Les EEDF : des valeurs pour lesquelles nous nous engageons

Scouts et laïques
www.eedf.fr

L'Association laïque du Scoutisme Français

Créée en 1911, l'Association Eclaireuses Eclaireurs de France (EEDF) est un mouvement de scoutisme laïque, association reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que par l'Éducation Nationale en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire qui prolonge l'action de l'enseignement public.
L'association EEDF est fondée sur le bénévolat et le volontariat. Elle est ouverte à toues et à tous sans distinction d'origine ou de croyance, indépendant de tout parti politique.

Un mouvement éducatif engagé

L'association se réfère à des valeurs qu'elle s'engage à mettre en pratique et à défendre : la laïcité, la solidarité, la démocratie, la coéducation, le respect de l'environnement. Ces valeurs sont développées dans la « règle d'or » des éclés. Par le jeu et la vie quotidienne, les Eclaireuses et Eclaireurs de France tentent de transmettre ces valeurs aux enfants et aux jeunes dont ils ont la responsabilité.

Une pédagogie particulière

Celle du scoutisme qui privilégie la vie en pleine nature, l'éducation par le jeu et par l'action, la vie en petites équipes où chacun prend des responsabilités, une pratique quotidienne de la citoyenneté à travers les « conseils » et l'élaboration des règles de vie. Tout au long de l'année et lors des camps d'été ou les vacances d'hiver, les enfants et les jeunes découvrent, agissent et vivent des « aventures » adaptées à leur âge.

Les publics

L'association accueille des enfants et des jeunes de 6 à 25 ans, quelles que soient leurs cultures, croyances, origines.

• Les lutins de 6 à 8 ans

Par groupe d'une dizaine, les enfants apprennent à vivre en collectivité, à devenir autonomes à travers des activités variées : chants, grands jeux, arts plastiques… Ils choisissent ensemble un projet à vivre.

C'est le temps des premiers camps et des premières nuits sous la tente, avec les veillées autour du feu, la découverte de la nature, les repas trappeurs…

Place au mouvement, à l'imaginaire et au merveilleux dans un cadre sécurisant qu'offrent les responsables attentifs et disponibles, à l'écoute des besoins de chacun.

• Les Louveteaux : 8 à 11 ans

Par groupe de 20 à 25, les enfants apprennent la solidarité, la prise de responsabilité et trouvent réponse à leur besoin de bouger, créer et jouer. Les Louveteaux construisent des projets et ils partent camper en été.

En petites équipes, ils apprennent à installer leur camp, à vivre dans la nature en la protégeant, et participent à la vie quotidienne. C'est une véritable aventure dans laquelle les accompagnent les responsables garants de la progression du groupe et de l'enfant.

• Les Eclaireuses et Eclaireurs (Eclés) : 11 à 15 ans

Organisés en groupes ("équipages") de 6 à 8, les jeunes trouvent l'occasion d'affirmer, d'enrichir leur personnalité et de prendre en charge la réalisation de projets communs. Ils vivent la démocratie à travers les «Conseils», l'élaboration de règles de vie et en apprenant à s'engager sur une règle d'or. Les éclés savent installer leur camp, s'adapter à différents milieux, s'orienter par tous les temps; ils connaissent la nature et la respectent. Les responsables aident, conseillent et favorisent l'autonomie et la prise de responsabilité des jeunes.

• Les Aînés : 15 à 19 ans

Les Aînés forment un clan où ils apprennent à devenir des citoyens actifs. Ils s'ouvrent sur le monde et s'engagent à défendre et à mettre en pratique les valeurs de l'association. Ensemble, ils participent à des activités variées, mènent des actions de solidarité, campent ou construisent des projets plus ambitieux. Ils sont accompagnés et épaulés par un responsable appelé "référent de clan".

Les activités

Notre groupe programme des activités toute l'année : activités mercredi après-midi pour les 6/11 ans, sorties et week-ends adaptés au rythme scolaire, mini-camps pendant les vacances d'automne, de printemps, séjour neige et ski l'hiver et camp d'été.
C'est l'aventure du camp.
En pleine nature, la méthode éducative du scoutisme s'exprime pleinement : l'action, la prise d'initiative et de responsabilité autour de projets variés.
Le groupe propose aussi des activités, des sorties en famille, une par trimestre.

Les "respons"

Les "respons" sont les responsables d'animation bénévoles. Autour d'un responsable d'unité, ils organisent et coordonnent les projets d'activités, s'assurent de la sécurité des jeunes et les accompagnent dans leur développement. Pour la plupart ils sont dans un cursus de formation menant au BAFA ou BAFD ou sont déjà formés.
Dans le cadre d'activités de plein air (kayak, paddle, tir à l'arc …) avec une réglementation, nous faisons appel à un animateur spécialisé brevet d'état.
Dans le cadre d'activités culturelles nous pouvons faire appel a des artistes en art plastique, ou à des comédiens professionnels.

L'INDISPENSABLE ENGAGEMENT DES PARENTS

La solidarité, la démocratie, la coéducation sont les trois valeurs éclés qui doivent concerner les parents des participants aux activités du groupe.

La solidarité

Le groupe n'existe et ne fonctionne que grâce à la mobilisation durant toute l'année de parents pour assurer l'organisation des activités. Cet engagement fort est fait par quelques-uns dans le cadre du bénévolat sur leur temps de loisirs.
Respons, équipe de groupe (responsable de groupe, secrétaire, trésorier, adhésions, matériel…), tous bénévoles, agissent ensemble pour servir au mieux les projets des jeunes.
Ils ont en commun le respect des enfants et des adolescents qui leur sont confiés ainsi que l'adhésion aux principes éducatifs et aux valeurs du scoutisme laïque.

Par respect de la règle de solidarité qui s'impose à tous au sein des éclés, il est indispensable que chaque parent participe à la vie de groupe :
- soit en s'investissant à l'année sur un poste d'organisation,
- soit en participant ponctuellement aux activités du groupe (nettoyage et débroussaillage du bois des éclais à Vergeroux, co-voiturage des enfants lors de sortie ou de we, … aide au chargement et déchargement du matériel pour les camps, montage et démontage des camps, aide sur l'organisation d'une manifestation…).
- soit en participant aux activités et sorties en famille, proposées par le groupe.

La démocratie

En respect de la valeur de démocratie proclamée par notre association, il est indispensable qu'un maximum de parents s'investissent dans l'organisation.

En particulier, les membres de l'équipe de groupe doivent changer régulièrement. Mais pour que cette démocratie se pratique, il faut que le plus grand nombre de parents soit volontaire pour exercer à tour de rôle les responsabilités.

La coéducation

La coéducation demande que les parents s'impliquent dans la transmission des valeurs sociales portées par notre association. A ce titre, les parents s'engagent à participer et à contribuer au développement des valeurs en particulier sur les plans de :
☆ l'autonomie des enfants ☆ la citoyenneté ☆ la tolérance ☆ le respect de la démocratie

L'engagement d'un enfant aux éclés signifie l'adhésion aux valeurs promues par le mouvement et leur respect. A ce titre, chacun doit soutenir les responsables dans leur action de transmission de valeurs et relayer leur action.

En particulier, les parents doivent se mobiliser pour que les enfants respectent la vie du groupe et fassent les efforts nécessaires pour acquérir l'éthique voulue par notre association.

Les parents doivent soutenir l'action éducative des responsables d'animation et respecter leur avis pour un enfant qu'ils n'estimeraient pas encore en capacité de participer à l'une des activités du groupe.

Nos respons sont des jeunes et ne disposent pas, par définition, du recul professionnel. Aussi, il peut arriver que, malgré toute leur formation et leur bonne volonté, des enfants ne puissent s'adapter à la vie de groupe telle que nous la menons. Certaines difficultés peuvent être anticipées dans la mesure où l'équipe de groupe en est avertie. C'est pourquoi nous demandons aux parents qui ont connaissance d'une fragilité de leurs enfants de nous en parler lors de leur inscription.

Les EEDF, par leur projet d'éducation populaire, ne sont ni une colonie de vacances ni un centre de loisirs où l'on peut, contre un prix, obtenir des activités ludiques. Engager un enfant aux EEDF, c'est partager et faire vivre une éthique et des valeurs basées sur le respect de l'être humain et le plaisir de l'échange.

Les conditions matérielles

Assurance et maladie

Lorsque les parents autorisent leur enfant à participer aux activités du groupe, ils sont informés que celles-ci se dérouleront au local d'activités et le plus souvent en pleine nature et qu'elles pourront revêtir un caractère physique. Pour toute activité nautique, une attestation de test anti-panique leur est demandé. Ces activités sont assurées par l'assurance de l'association (inclus dans la cotisation annuelle : contrat MAIF 1987117B). En cas de maladie, les frais engagés pour le traitement de l'enfant sont à la charge des parents (remboursement par la sécurité sociale de la famille). Les problèmes éventuels sont signalés en début d'activités et les médicaments sont fournis avec l'ordonnance. En cas d'accident, les responsables joignent la personne désignée pour prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant. En cas d'urgence il sera conduit à l'hôpital.

La restauration

À chaque activité et sauf indication contraire, l'enfant doit venir avec un repas froid destiné à être consommé sur le premier repas pris en commun. L'organisateur met à disposition un moyen de conservation adapté à la saison et à la durée avant consommation. Les goûters sont apportés par les parents à tour de rôle. Les autres repas sont apportés par l'organisateur et confectionnés par les enfants dans le cadre des activités. Ils sont mis en œuvre en respectant l'instruction du 9 juillet 2002 relative à la restauration en camping. Autant que faire se peut, dans la recherche à la fois de la simplicité, du contact le plus direct possible à la nature et de la défense d'un modèle alternatif à la société de consommation, les produits frais et locaux sont privilégiés.

Les transports

Lorsque les activités ont lieu sur le pays Rochefortais, le transport est à la charge des familles. Elles peuvent organiser un covoiturage entre elles grâce aux contacts établis par le biais de l'annuaire de branche. Lorsque les activités ont lieu sur l'île d'Oléron, nous prenons la ligne de bus au départ de Rochefort. Pour les rassemblements et pour les camps, le transport est organisé par le groupe en fonction à la fois de la distance et du nombre d'enfants inscrits. Les modes de transport peuvent alors être soit un car spécialement affrété, soit un transport collectif.

Modalités d'inscription et d'accueil

Le dossier d'inscription est constitué :

• du bulletin d'adhésion comprenant notamment l'adresse de l'enfant et de chacun de ses parents, le cas échéant ;

• de la fiche sanitaire de liaison établie pour l'année scolaire d'activités et camps, attestant des vaccinations à jour, en précisant les personnes à prévenir en cas d'urgence.

• du dossier d'inscription particulier pour chaque camp et rassemblement. En début d'activité, la personne qui amène l'enfant doit l'accompagner jusqu'au responsable en charge de l'accueil sur l'activité considérée. Il est alors de la responsabilité de cette personne de faire connaître toute difficulté, particularité ou habitude de l'enfant qui serait de nature à influer sur le déroulement des activités. Ce contact est également l'occasion de faire le point sur les renseignements administratifs et sur les paiements. En fin d'activité, la personne qui remmène l'enfant doit se faire connaître du responsable en charge du départ. Ce contact peut permettre de faire état d'éventuelles difficultés rencontrées lors de l'activité.

Tarification et modalités de paiement

La grille des tarifs annuels est définie lors du premier conseil de groupe de rentrée début septembre. Cette grille est envoyée par mail à tous les adhérents. Cette grille définit notamment les tarifs d'adhésion et des mini-camps. Il peut être demandé une petite participation pour les week-end en fonction de l'activité, du lieu, de l'hébergement entre 3 et 10 €.

Les modes de paiements

Le groupe accepte une grande variété de modes de paiement : chèques, espèces, virement, chèques CE, chèques vacances ANCV… De plus, il est possible d'étaler les paiements (jusqu'à trois versements dans le cas courant). Des factures sont établies. À la demande, des factures peuvent être éditées, y compris en vue d'un paiement direct par un organisme tiers. Pour paiement en espèces un reçu est fourni.